

Evaluation des personnels : le coup de pied de l'âne

Le décret portant sur l'évaluation des personnels d'enseignements, d'éducation et d'orientation par le seul chef d'établissement, contesté par tous les syndicats et resté en embuscade, a été publié le 7 mai, lendemain de l'élection présidentielle, par le pouvoir battu. On saluera à leur juste mesure la date provocatrice de cette parution, le mépris ainsi affiché à l'égard de l'éducation et ses personnels, la mesquinerie de cette ultime injure et le désir revancharde d'embarrasser le vainqueur !!

En faisant dépendre les carrières et l'avancement du seul pouvoir administratif, et en introduisant des critères d'objectifs, ce décret fait entrer dans l'Education nationale les pires méthodes managériales de productivité et leurs corollaires, la servilité et la soumission à l'autorité voire à l'arbitraire, la culpabilisation des personnels par le biais de l'« auto-évaluation » de leurs résultats, et la soumission des moyens aux rendements chiffrés.

Il s'agit aussi de la négation de notre métier par la suppression de toute référence aux contenus disciplinaires et aux spécificités de l'enseignement : la transmission et l'acquisition du savoir ne se laissent pas calibrer. Enfin que sont les résultats quand les conditions de la réussite ne sont pas réunies en terme de politique, de moyens et d'effectifs ?

Certes, François Hollande confirme clairement sa décision d'abroger rapidement le décret, par la voix de Vincent Peillon, mais la vigilance est nécessaire. N'oublions pas en effet que ces nouveaux modes de gestion sont partout de mise : pour s'en garantir il faut continuer à affirmer la singularité de notre métier, rappeler les conditions de la réussite de tous les élèves, et refuser toute résurgence sournoise d'un tel texte !

Agnès JOSTE, Lycée Claude Monet, Le Havre.

Elections à la CA du SNES : votez pour la liste Ecole émancipée

Du 9 au 31 mai, les syndiqué-e-s du SNES sont appelés à renouveler leurs instances. Ces élections permettent d'assurer la représentativité de l'EE à tous les niveaux du syndicat. C'est une manière pour nos militant-e-s, au-delà du terrain, des AG, des collectifs, de faire vivre au sein du SNES une orientation combative, pour un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique. Ces élections sont importantes : chaque voix compte ! Votez et faites voter pour l'Ecole émancipée !

Sarkozy viré, il reste à dégager sa politique !

La défaite de Sarkozy ne peut que réjouir tous les travailleurs qui ont subi ces cinq dernières années les attaques brutales de la droite pour faire payer aux classes populaires la facture de la crise du capitalisme.

Elle ne peut que réjouir toutes celles et ceux qui ont combattu le poison raciste, réactionnaire et nationaliste, distillé par la droite dans l'espoir de siphonner les voix du Front National dont l'influence représente un sérieux avertissement pour le monde du travail et ses organisations.

Elle ne peut que réjouir tous les personnels de l'éducation qui ont dû subir des régressions inédites pour adapter l'école aux logiques libérales.

Chatel a cru bon, comme cadeau d'adieu, de faire publier au Journal officiel, le décret sur l'évaluation des enseignants par les chefs d'établissements.

Et si Hollande promet de l'abroger, toutes les autres questions restent posées. Car aucune politique en faveur des classes populaires et des services publics ne sera possible sans remise en cause de la dette et du carcan de l'austérité que tous les gouvernements européens de droite comme de gauche veulent imposer aux peuples.

Sans cela, le service public de l'Education restera une variable d'ajustement des déficits publics.

Le sort de l'Education, comme celui de l'ensemble des services publics, dépend de choix politiques fondamentaux : préserver les intérêts de la finance, des fonds de pension et des banques, ou répondre à l'intérêt général. Il n'y a pas d'autre alternative. Comme le crient les indignés d'Athènes, de New York ou de Madrid, nous sommes les 99%, ils sont 1 %.

Et pour faire respecter les exigences du plus grand nombre il faudra retrouver au plus vite le chemin de la rue,

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr

27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr

PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr

EVREUX : jp.pallois@voila.fr

LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Reprendre la main sur le métier, c'est le moment !

66% des enseignants jugent leur travail insatisfaisant.
46% des enseignants songent à quitter le métier dans le 1er degré.

39% des enseignants songent à quitter le métier dans le 2nd degré.

24% sont en état de tension.

Voilà comment Jacques Bernardin, président du GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle), a débuté son intervention lors du stage régional de l'EE. Un bilan catastrophique en matière de politique éducative: suppression de postes massive, abandon des ZEP et ghettoïsation des collèges RAR, bouleversement des programmes, instauration du socle commun, évaluation comme outil de pilotage du système éducatif, abandon de la formation, disparition des RASED...

La pédagogie est une question politique. Alors profitons du changement de président, (même si nous ne sommes pas dupes!!!) pour reprendre l'initiative sur ce que nous enseignons et comment nous transmettons le savoir.

Depuis l'instauration de l'évaluation comme outil de pilotage, notre liberté pédagogique était sous surveillance. Nous devons lutter contre apprendre pour réussir, apprendre pour avoir les meilleurs résultats, bachoter pour réussir, individualiser les apprentissages.

Les premières annonces du nouveau gouvernement semblent appuyer nos analyses sur les effets pervers de ces évaluations puisqu'il serait question d'abroger le décret sur l'évaluation des enseignants passé le 7 mai Quel culot! Et de supprimer la saisie informatique et la remontée des résultats sous quelque forme que ce soit et de laisser libre choix aux enseignants de les faire passer ou pas.

Reprenons le terrain des revendications en remettant au centre de nos réflexions et de nos pratiques de classe la coopération, la solidarité, le respect, la réussite de tous, apprendre pour savoir, apprendre pour comprendre, apprendre pour émanciper.

Christelle TALBOT, École maternelle Saint Just, Le Havre.

A l'EE, on réfléchit, on agit...

Le stage régional de l'EE est toujours un moment important de réflexion mais aussi de convivialité (important dans ce monde livré à la concurrence). Ça été encore le cas cette année avec la participation de 60 personnes dont beaucoup de nouveaux et nouvelles, souvent jeunes. Les thèmes abordés : difficultés scolaires (J. Bernardin du GFEN), la crise économique (E. Ozgür) et la laïcité (J.P Martin de l'université de Lille) ont suscité des interventions nombreuses, souvent passionnées mais fraternelles et permis un approfondissement des positions de l'EE dont D. Czal a rappelé, non seulement l'historique (avec la construction de la FSU) mais aussi la place originale que nous occupons dans le paysage syndical. La défaite de Sarkozy souhaitée depuis 5 ans va permettre à chacun-e de mettre en pratique dans nos syndicats et nos collectifs ce que nous avons débattu pendant deux jours.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

LPC : refus plus que jamais d'actualité !

Ce qui fait accord : le mot "compétences" n'est pas un gros mot, chaque enseignant sait que, pour acquérir des connaissances, il faut que les élèves maîtrisent des compétences, et qu'elles sont un moyen, un outil pour entrer dans les apprentissages. MAIS le mot "compétences" est polysémique, et l'usage qu'en fait le MEN, en relation avec les compétences clés de l'UE, est avant tout économique : ce vocable fourre-tout vise en fait à estomper les connaissances, les compétences devenant l'objectif au rabais d'un enseignement programmé pour "l'employabilité" et non l'accomplissement de l'élève. En outre, les compétences n'ont de sens que si elles sont transversales, c'est-à-dire transférables d'une discipline à l'autre : or, tous les chercheurs s'accordent à dire que ces compétences-là ne sont pas évaluables (par qui ? quand ? comment ?), et surtout, qu'il n'est pas possible de les enseigner. Enfin, l'élève est évalué de manière incessante, tout au long de sa scolarité (dès la maternelle), au moyen du LPC : ses compétences, acquises ou non, y compris en termes de "personnalité" ("savoir-être"), dressent un profil indélébile d'un individu qu'on fige, et cela pour la vie : fichage, traçabilité... l'outil numérisé servira aussi à trier, les uns vers les études longues, les autres vers Pôle emploi - où l'on renseigne déjà le livret de compétences du travailleur, ou du chômeur !

Voilà : pour toutes ces raisons, les enseignants ne doivent pas renseigner le LPC. L'approche par compétences reste une démarche pédagogique pertinente qui relève du choix de chacun ; l'évaluation par le LPC n'a rien à voir avec elle, mais s'inscrit au contraire dans le formatage de l'être économique de notre société capitaliste.

Il faut donc résister : refuser de renseigner le LPC ou valider collectivement tous les items. La désobéissance est difficile, mais elle est juste. Le nouveau ministère dit vouloir promouvoir une école humaniste et non utilitariste? Ce n'est donc pas le moment de céder.

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

Régularisation de tous les sans-papiers !

Dans les dernières semaines, le sous-préfet du Havre s'est déchaîné contre les familles d'élèves sans-papiers (multiplication des OQTF, mise en centre de rétention d'une mère d'enfant scolarisé dans un collège du Havre) les obligeant à sur-vivre dans la clandestinité. Dernières provocations d'un haut fonctionnaire zélé appliquant à la lettre les directives du ministre de l'intérieur grand recycleur des voix du FN. Le sous-préfet a même voulu empêcher les militant-es associations de défense des élèves sans-papiers (RESF, Asheti...) en essayant d'intimider un de nos camarades ! Alors oui, la défaite de Sarkozy et le départ de Guéant est une bonne nouvelle pour tous ceux et celles qui depuis 2004 se sont battus pour soutenir les familles et les élèves sans-papiers mais il ne faut pas en rester là ! Hollande qui s'est prononcé pour le droit de vote des immigré-es aux élections locales doit s'engager dès maintenant pour régulariser tous les sans-papiers pour qu'ils / elles puissent vivre, travailler et étudier dignement ici.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.